

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 NOVEMBRE 2006

Etaient présents :

Parents d'élèves : Hélène KELLER, Dominique BRUNAUD, Lise FAVRE, Amélie LEDUC, Fabien LEMERCIER, Henry PERINET, Marc de FOUCHECOUR, Gérard ARLAND, Véronique GATINEAU, Ysabelle RIBEIRO-VIEIRA, Frédérique HOOD, Michel DUHEM, Sylvie LAROCHE, Sophie RICHARD- BREAUTE, Delphine MASSENET-QUERIC, Maya de SAINT MARTIN

Enseignants : Richard RUDAT (CE1/CE2), Florence GOUARS (Musique), Camille AUBERT (DMA), Philippe CROISY (CM2B), Claudie JEANSON (CE2/CM1), Jacqueline TRIQUET (CM1), Solange PETIT (CE2), Catherine ROBIN (CPA), Michèle MAGADOUX (CPB), Edith ATTOU (EPS), Yannick LAURETTE (CM2A), Yannick PAINTOUX (CE1), Renaud PEMPIE (directeur centre de loisirs)

Stagiaires : Marion DEBELLE, Gaëlle LAFAY

Représentante du Maire : Mme Eugénie DUBREUIL a démissionné, aucun représentant n'est nommé à ce jour pour la remplacer

Directeur : Philippe BOURGOUINT

Absent : M. DELATTRE (DDEN),
Mme BORDET (arts plastiques) excusée

Selon l'ordre du jour (voir **Annexe 1** du présent document):

Préambule :

- Présentation de chaque participant (tout de table)
- Rappel par le Directeur des résultats des élections des représentants des Parents d'élèves (5 élus FCPE, 4 élus Groupement)
- Désignation du secrétaire de séance : Gérard ARLAND (élu FCPE)

PARTIE 1 : Le Scolaire.

❖ Le règlement scolaire.

Ce règlement a été distribué en début d'année scolaire à tous les parents qui l'ont retourné signé (lu et accepté), une seule remarque a été ajoutée par rapport aux années précédentes, celle-ci concerne l'interdiction des téléphones portables au sein de l'établissement. M. le directeur insiste sur la nécessité pour chacun de respecter les horaires matinaux afin d'éviter de perturber le déroulement des cours. Pas de remarques particulières, le règlement a été adopté à l'unanimité des votants.

❖ **Le projet d'école :**

Inventaire des moyens mis en œuvre par l'école **ARAGO** pour satisfaire aux exigences de l'institution : réussite de tous, application des programmes officiels, aides aux élèves en difficulté, enseignement d'une langue vivante (Anglais) du CE2 au CM2, utilisation de l'outil informatique, vivre ensemble, l'accueil des enfants handicapés (Auxiliaires de Vie Scolaire).

○ **L'enseignement de l'anglais :**

Cette année M.BEAUSOLEIL ne fait plus partie de l'équipe enseignante. Sa remplaçante a été nommée début Octobre , par le rectorat . Celle- ci vient de démissionner (début Novembre) pour raisons personnelles. L'Inspection doit nommer un remplaçant. Les Associations de parents d'élèves se disent préoccupées par ces retards dans l'enseignement d'une discipline devenue obligatoire. Ils entameront une démarche commune auprès de l'Inspection afin que cette situation soit de la plus courte durée possible.

○ Les actions des **PVP** (Professeurs de la Ville de Paris)

▪ **Musique.**

Mme **GOUARS** nous fait part de ses projet pour l'année scolaire : Chorale avec les CM1 (en ½ classe), Etude d'un conte musical (histoire+chansons) projet sur toute l'année. Pour Noël, études de chants impliquant tous les élèves (spectacle privé à Noël). Incitation des élèves à faire connaître aux autres les musiques qu'ils écoutent à la maison. Intervention (1 fois par trimestre) d'une professeur de danse spécialisée « danses de la Renaissance ». Un spectacle pourrait être monté en fin d'année pour les parents.

▪ **Education Physique et sportive.**

Mme **ATTOU** rappelle l'organisation des séances sportives : CP/CE1 dans l'enceinte de l'école, CE2/CM1/CM2 séance d'une heure et demi au gymnase 88 rue de la Glacière. Au cours de l'année, les CP auront une initiation à la natation, les CE1 au cirque, les CE2 à la gymnastique (sol + agrès) , les CM1 athlétisme et endurance, les CM2 endurance puis plein air au parc de Sceaux).

▪ **La piscine.**

Cette année les enfants vont à la piscine du Dunois 75013 en car. Au cours d'une séance, en tenant compte des temps de parcours etc, les enfants restent dans l'eau environ 40 minutes. Il y a 4 groupes de niveaux encadrés par 4 professeurs. L'objectif est d'apprendre à nager à tous les enfants en tenant compte de leur âge et de leur rythme. Le trafic des cars est beaucoup plus facile cette année que l'année dernière, il y a moins de temps de perdu pour les enfants.

- Les arts plastiques.

Mme **BORDET** (absente lors de ce Conseil sera présente pour le prochain). Pour faire face à l'interdiction d'afficher les dessins des enfants sur les murs de l'école pour des raisons de sécurité incendie !, une exposition sera organisée en fin d'année pour montrer le travail réalisé par les enfants au cours de l'année scolaire.

❖ **Le bilan des évaluations :**

Chaque année les élèves de CE2 subissent une évaluation dans l'ensemble de la France, l'**annexe 5** résume ces évaluations. Elles portent sur deux matières le français et les mathématiques. Pour le Français 4 points sont examinés : la production de textes, la compréhension, la reconnaissance des mots, l'écriture et l'orthographe. Pour les mathématiques : 5 points sont examinés : L'espace et la géométrie, grandeurs et mesures, l'exploitation des données numériques, le calcul, et la connaissance des nombres.

Pour résumer, les résultats obtenus par les élèves de CE2 de l'école ARAGO sont excellents sur tous les points cités plus hauts, ils dépassent d'une dizaine de points les résultats moyens obtenus par la circonscription.

Concernant les élèves présentant des difficultés, l'école dispose d'un réseau d'aide .Cette année, les effectifs du réseau d'aide seront de temps à autres amputés d'une unité ; la maîtresse G pour cause de stage.

❖ **La structure pédagogique (voir annexe 4)**

9 classes dont deux en double niveaux (CE1/CE2 et CE2 /CM1) pour 239 élèves au total.

M. le **Directeur** assure qu'il fera son maximum en fonction de la composition des effectifs pour qu'un élève ne soit pas plus d'une fois au cours de sa scolarité à Arago dans une classe à double niveau M. **RUDAT**, en charge d'une de ces classes, souligne la difficulté qu'il y a à mener de front deux classes à la fois, cela demande de l'organisation ,de la préparation et aussi de l'expérience, les instituteurs en charges des classes à double niveaux s'appuient sur un noyau « moteur » dans chaque classe constitué d'enfants sachant se prendre en charge ,ayant un bon niveau scolaire et une bonne autonomie dans leur travail.

❖ **Bilan de la coopérative scolaire :**

En caisse au 01/09/2005	9286,90 €
Recettes (dons des familles) 2005/2006	8442,50 €
Somme gérée par les classes 75%	6331,87 €
Reliquats (04/05) versé aux classes	1663,55 €

Reste à la coopérative générale	447,08 €
TOTAL	
Auxquels s'ajoutent :	
Bénéfice photos de classe	1055,09 €
Bénéfice kermesse	1554,10 €
Reliquats reversés par les classes	671,73 €
Total	13014,90 €
Il restait en caisses au 01/09/2006	7356,14 €
Dépenses de la coopérative générale en 2005 - 2006	5658,76 €

Détail des dépenses :

Affiliation OCCE	270,00 €
Assurance MAIF	113,70 €
Frais photocopieurs	1236,48 €
Dépenses autocars juin 05	950,00 €
Livres début d'année	496,17 €
Abonnements pour les classes	241,00 €
Impressions de livrets	45,60 €
Frais pour dessin et musique	25,00 €
Participation coopérative pour sortie théâtre	450,00 €
Frais Directeur	259,10 €
Livres de bibliothèque pour les classes	776,70 €
Frais de fonctionnement	10,50 €
Participation coopérative pour sortie théâtre CE2	276,50 €
Autocar pour sortie de fin d'année	420,00 €
Repas étudiants togolais	75,40 €
Photos pur musique	12,61 €
TOTAL	5658,76

M LE DIRECTEUR au nom du conseil d'école remercie M LAURETTE pour sa gestion parfaite de la coopérative scolaire. Tâche qu'il exerce bénévolement et qui lui demande beaucoup de travail.

PARTIE 2: Le Péri- Scolaire.

❖ L'Etude :

Cette année 3 postes de surveillants d'études permettent à 60 à 80 élèves de suivre l'étude (le nombre dépend des ateliers bleus qui ont lieu en parallèle). L'étude est dirigée par les maîtres de l'école c'est-à-dire que les élèves qui y participent travaillent sur les leçons à apprendre pour les jours suivants. M.CROISY fait remarquer que le temps de l'étude est rétribuée comme une étude surveillée mais que les instituteurs en font malgré tout une étude dirigée (aide aux élèves et non simple garderie).

La participation à l'étude exige une inscription préalable. M. le **Directeur** rappelle aux parents que l'annonce de la participation de son enfant à l'étude pour le soir même ne doit être qu'une exception dictée par des circonstances exceptionnelles et non la règle générale, il rappelle aussi que l'on peut inscrire son enfant à tout moment au cours de l'année scolaire.

❖ **Le Centre aéré :**

M Renaud PEMPIE, directeur du centre présente son équipe (3 animateurs + le directeur) et les activités qu'il compte mettre en place tout au long de l'année scolaire.

- **La photographie :** Grâce à un local mis à la disposition du Centre par M. le Directeur, va permettre aux enfants tout au long de l'année de s'initier à toutes les étapes de la création photographique noir et blanc (Prise de vue, développement, tirage..). Une animatrice est dédiée à cette activité.
- **Mémoire d'outre-espace :** Projet de contes autour de la conquête spatiale avec décoration d'un lieu pour leur mise en scène et de musique pour les accompagner.
- **Promenades hors de l'école** (sera fonction des cars qui seront mis à disposition du centre)
- **Projet hand-ball.** A mettre en place, projet de découverte de ce sport.

Les enfants participants (entre 20 et 35 selon les semaines et la partie de la journée, il y a plus de participants le mercredi après-midi que le matin) choisissent leur activité parmi celles proposées, rien n'est imposé.

Le centre de loisirs est ouvert à tous, quelques enfants des écoles privées des alentours sont accueillis à Arago.

Le ratio admis entre nombre d'élèves et nombre d'animateurs est de 1 pour 12 , celui-ci est respecté à Arago.

L'été, les « petits » centres aérés sont regroupés pour des raisons de place et aussi souvent à cause de travaux devant avoir lieu dans les écoles. Pour le quartier c'est l'école primaire de la rue de la glacière qui héberge le centre aéré tout l'été.

❖ **La BCD (bibliothèque de l'école)**

M .Renaud PIMPIE s'occupe également de cette BDC

En parallèle à l'étude, les élèves de CE1 sont accueillis gratuitement pour des jeux de découverte autour de la lecture et de l'écriture. Il y

aura une possibilité d'associer des CP et des CE2 en fonction du nombre de participants (le vendredi soir de 17h à 18 h). La BCD ouvre ses portes chaque jour entre 11h30 et 13h30 (participation des enfants en fonction des services de cantine).

M .le **Directeur** félicite M.**PEMPIE** pour son travail (tenue du lieu, travail qui y est fait).

La BCD reçoit le soutien de PARIS LECTURE (association pour la promotion de la lecture) sous forme de livres et de la Ville de Paris (dons de livres) Actuellement, il n'est pas possible à la BCD de choisir elle-même les livres nouveaux. La salle (équivalente à une salle de classe) est munie de deux ordinateurs avec traitement e texte et Internet (1 seul).

Il sera possible d'organiser pour les parents intéressés une visite du local un Samedi matin avec comme guide le responsable des activités M.**PEMPIE**.

❖ **La cantine :**

Elle accueille environ 220 élèves (sur 239). Tous les élèves ont le même menu quelque soit le service auquel ils participent. Le service se fait en continu de 11h 30 à 13 heures.

Les enfants sont incités à finir leur assiette et à manger de tout mais ils ne sont jamais forcés de le faire par les surveillants qui sont cette année au nombre de 7.

M le Directeur visite quasi quotidiennement la cantine et veille entre autres à la propreté des lieux.

Le nombre de repas est ajusté chaque jour en fonction des chiffres fournis par M. le directeur au responsable de la fabrication des repas.

Les repas sont fabriqués sur place et non simplement réchauffés. Les menus sont affichés sur le panneau à droite de la porte d'entrée de l'école et maintenant accessibles sur Internet à l'adresse :

http://www.mairie13.paris.fr/mairie13/jsp/site/Portal.jsp?page_id=347
et sur le site de l'école .

❖ **Ateliers Bleus**

Cette année, les enfants ont pu choisir parmi les ateliers suivants :

- Ateliers sportifs : Tennis de table, karaté, échecs.
- Ateliers créatifs : Couture créative, anglais, petits débrouillards, théâtre

Le nombre de place est limité par les activités et les locaux qui les abritent.

M. le **Directeur** possède le catalogue complet de l'offre de la Mairie (les ateliers sont organisés par la Mairie). Chacun peut le consulter et faire des suggestions de nouvelles activités pour l'année prochaine.

❖ **Marché de Noël :**

M. Bourgouint signale que les maîtres n'organiseront pas de marché de Noël par manque de temps pour organiser un événement qui réclame beaucoup d'investissement. Les parents font part de leur regret de la disparition d'une manifestation appréciée de tous qui permettait un échange avec les instituteurs autour d'un travail manuel réalisé par les enfants.

❖ **Distributeurs d'Eau :**

Interrogé par les parents, le directeur précise que des distributeurs d'eau ne seront installés dans l'école que lorsque la ville de Paris le décidera.

❖ **Les classes Découvertes :**

Elles ont lieu au 3^{ème} trimestre, des demandes ont été (ou vont être faites) auprès de la Ville de Paris et elles seront organisées en fonction de l'acceptation de la Ville

❖ **Opération bouchon**

La collecte de bouchon de bouteille peut être reprise, à cet effet une urne sera disponible dans le hall de l'école

❖ **Parents séparés :**

Certains parents séparés se plaignent de ne pas recevoir chacun les notes de leurs enfants. M. Le Directeur rappelle que sur demande expresse formulée dans le cahier de correspondance, les notes pourront être envoyés aux parents qui le désirent.

PARTIE 3: L'environnement Scolaire.

❖ **Les travaux de l'été 2006 :**

M. le **Directeur** rappelle qu'au cours des dernières années de lourds et coûteux travaux d'aménagement ont eu lieu dans l'école (remplacement de la chaudière, réfection de la cour, gardes corps des escaliers, peintures des escaliers et des couloirs)

Au cours des mois de Juillet et d'Août 2006, la peinture des couloirs et le ravalement des façades étaient programmés et budgétés . Seule la peinture des couloirs a été réalisée , le ravalement ayant été différé .

Par ailleurs ,la réfection et la redistribution des toilettes filles/garçons ainsi que la peinture des classes polluées par de la peinture au plomb de quarante ans d'âge n'ont pas été réalisés bien que leur urgence fut constatée .

Les parents s'indignent de cet état de fait et vont entamer une action commune (FCPE et Groupement) auprès des autorités compétentes afin que les classes soient repeintes en priorité, la présence de plomb présentant un danger pour la santé des enfants.

Une première lettre (du Groupement) envoyée aux autorités (voir **Annexe 2**) a donné lieu à la réponse de Mme **GUILOINEAU** (en charges des affaires scolaires à la Mairie du XIIIème) lue en Conseil voir **Annexe 3** ne satisfait personne, le problème de la peinture au plomb n'est même pas traité dans la réponse alors que celui-ci est prioritaire. Le ravalement, doit avoir lieu l'année prochaine, mais aucune date n'est retenue pour la modification des toilettes, problème dû à la démographie de l'école (inversement de la proportion filles /garçons au sein de l'établissement).

Cette réponse ne nous satisfait en aucune manière aussi une action commune va être entreprise dans les prochaines semaines afin de renouveler notre demande de traitement prioritaire (courant 2007) du problème des peintures au plomb ainsi que de la redistribution du nombre de toilettes filles/garçons afin de rendre notre école plus sûre et plus confortable.

Les parents d'élèves demandent à M. le **Directeur** de tout faire pour convoquer une visite d'architecture dans les plus brefs délais (l'habituelle n'ayant lieu qu'au printemps nous pensons qu'il serait alors trop tard pour mettre en place les solutions réclamées)

Les points de l'ordre du jour concernant le Plan des Risques Majeurs, la formation des maîtres au secourisme et les exercices incendie sont reportés au prochain conseil.

M. le Directeur remercie les participants et lève la séance à 20h30.

Annexe 1 : ORDRE DU JOUR DETAILLE

Conseil d'école du mardi 14 novembre 2006

Préambule et tour de table

Les parents élus (*Résultats des élections au conseil d'école*)
L'équipe enseignante, le représentant du Maire, le DDEN
Choix du secrétaire de séance.

Ordre du jour

en trois votes : le scolaire, le périscolaire et l'environnement scolaire

1 / Le scolaire :

Le Règlement scolaire : discussion, commentaires et vote

Le projet d'école : Inventaire des moyens mis en œuvre par notre école pour satisfaire aux exigences de l'institution : réussite de tous, application des programmes officiels, aides aux élèves en difficulté, enseignement d'une langue vivante (l'anglais) du CE2 au CM2, utilisation de l'outil informatique, vivre ensemble, l'accueil des enfants handicapés (Auxiliaires de Vie Scolaire)

L'EVS (Emploi de Vie Scolaire)

Les Actions des PVP

La piscine (organisation des séances)

Les évaluations en CE1 et CE 2 (bilans)

La structure pédagogique et les effectifs au 14 novembre 2006

La répartition des élèves dans les classes

Bilan de la Coopérative scolaire

2 / Le périscolaire

L'étude : organisation de l'étude (surveillée ou dirigée)

La BCD

La cantine (nombre de surveillants, propreté, abondance des plats, etc...)

Les Ateliers bleus (diversité, organisation...)

Le centre aéré

3 / L'environnement scolaire

La sécurité :

Mise en œuvre du *Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs*

Formation des instituteurs au secourisme

Les exercices d'incendie

Les travaux :

Les travaux de l'été 2006 : peinture des couloirs

Les travaux à venir (*non faits pendant l'été, report ou annulation*):

peinture des classes, tracé de la cour, ravalement et réfections des toilettes

Questions diverses :

Les Classes de Découverte

Les distributeurs d'eau (promesse ou réalité?)

L'opération bouchon

Le marché de Noël

Les parents séparés : serait-il possible de faire parvenir les notes trimestrielles aux deux parents ?

Annexe 2 : Lettre du Groupement aux Maires

18/10/2006 11:36

0143317890

CENTURY 21 TGA

FRANCE 01 42 42

0143317000

GIPECARAGO
30, Boulevard Arago
75013 PARIS

Monsieur DELANOE
Maire de Paris

Monsieur BLISKO
Maire du 13^{ème} arrdt

Paris, le 19 octobre 2006

Messieurs les Maires,

Vous mentionnez votre « Effort sans précédent » et votre souci de la « Qualité de l'Environnement pour permettre à chacune et chacun de poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions », notamment dans la brochure « Elèves à Paris de la Maternelle au Lycée 2006/2007 », ainsi que dans les documents de communication de Mr BLISKO sur les réalisations de ses mandats.

Les parents de l'Association GIPECARAGO partagent pleinement votre souci de recherche de qualité d'environnement scolaire des élèves, tout en étant parfaitement conscients de l'ampleur des efforts financiers de la municipalité dans le cadre même de l'école (Professeurs de la ville de Paris, piscine) comme dans les activités périscolaires proposées.

Toutefois, nous nous étonnons encore une fois cette rentrée à double titre.

1. Les travaux annoncés pour l'été 2006 (ravalement, toilettes, équipements sportifs ...) n'ont pas été réalisés.
Le ravalement, s'il bénéficie à l'ensemble du quartier n'apparaît pas, cependant, prioritaire au regard des besoins en travaux de l'école Arago.
2. Ce sujet a été maintes fois abordé, tant avec votre représentant dans le cadre du Conseil d'Ecole, qu'avec vos services dans le cadre des visites d'architecture. Même si la Ville a refait les peintures des parties communes et les gardes-corps des escaliers, il apparaît toujours que
 - La peinture des classes, très ancienne (30 ou 40 ans ?), est écaillée pour ne pas dire lépreuse, avec la présence de plomb dans les peintures !
Ne citons que l'exemple de la classe du 1^{er} étage à droite, et la deuxième classe à gauche, que nous avons pu revisiter récemment.
 - Les toilettes des enfants s'avèrent disproportionnées en nombre (ancienne école de garçons, donc insuffisantes pour les filles), avec des difficultés de fermeture des portes qui ne garantit pas l'intimité et la sécurité souhaitée pour les enfants. De fait, certains d'entre eux se retiennent de boire et de fréquenter les toilettes la journée entière.

C'est à ce titre, Messieurs les Maires, nous serions heureux de pouvoir visiter ensemble les locaux.

Première ville de France pour son budget, Paris n'a-t-elle pas les moyens de respecter ses enfants en leur offrant un cadre de scolarité correct ?

Nous ne pouvons et ne voulons plus attendre. Comptant fermement sur votre prise de conscience et votre capacité à diligenter les travaux dans les plus brefs délais, nous vous prions d'agréer, Messieurs les Maires, l'assurance de notre considération distinguée.

Françoise BERTHET
Présidente l'Association GIPECARAGO

Copie : Mr BOURGOUNI Directeur de l'école Arago

Annexe 3: Réponse de C.GUILOINEAU

Page 1 sur 2

ARAGO (30) ELEM

o This message was sent with High importance
De: Guiloineau, Catherine **Date:** lun. 06/11/2006 17:20
À: ARAGO (30) ELEM
Cc:
Objet: REPONSES pour le CE du 14 nov
Pièces jointes :

Monsieur,

Après renseignements pris auprès de la SLA et de la CAS je suis en mesure de vous communiquer les réponses suivantes, à donner lors de votre prochain conseil d'école à la communauté éducative.

1 – ravalement : l'appel d'offres lancé en avril a été fructueux le 29 mai dernier ; cependant les délais de procédure n'ont pas permis de notifier à l'entreprise et de démarrer les travaux pour l'été 2006 ; il a été décidé de reporter ce marché obtenu pour l'été 2007.

2 – les travaux de réparation des portes de sanitaires ont été demandés à l'atelier de la SLA et théoriquement les verrous devaient être remplacés pendant la Toussaint.

3 – l'extension des sanitaires, compte tenu du nombre insuffisant a bien été retenue ; cependant comme vous le savez, cela exige une étude préalable par l'agence d'architecture de la Ville de Paris qui doit confirmer la faisabilité sur l'emprise de la cour, obtenir ensuite le permis de construire et parallèlement obtenir le financement par la dasco centrale pour une programmation d'été.

En vous souhaitant bonne réception,

Cordialement à vous,

Catherine Guiloineau

Catherine. guiloineau@paris.fr
01.44.08.14.40

Annexe 4: Structure pédagogique 2006/2007



Structure pédagogique 2006 /2007	Nombres d'élèves présents	
CP A M Robin	25	$CP\ 25+24 = 49$
CP B Mme Magadoux	24	
CE 1 M Paintoux	30	$CE1\ 30+16 = 46$
CE 1/CE 2 16 / 9 M Rudat	25	
CE 2 Mme Petit	29	$CE2\ 9+9+29 = 47$
CE 2 /CM1 10 / 15 Mme Jeanson	25	$CM1\ 15+28 = 43$
CM1 Mme Triquet	28	
CM2 A M Laurette	26	$CM2\ 26+27 = 53$
CM2 B M Croisy	27	
TOTAL	239	

Annexe 5: Evaluation des élèves de CE2 – Résultats-

JADE - 4/10/2008

EVALCE2-2008

PARIS - 075

Synthèse

13B - 0750098X - Effectif : 534

Détail: Champ

arago - Effectif : 46

Filme : 1 ou 2

CE2. (niveau national + EN)

	Score moyen		Calculs écrits
	CE2	ARAGO	
Français			
production de textes	41,21 83	47,9%	74,8%
compréhension	37,6	71,0%	86,1%
reconnaissance des mots	28,31 29	64,9%	78,4%
écriture et orthographe	48,1 3	88,3%	90,4%
	42,31 50	84,6%	70,3%
Mathématiques			
Score moyen			
	73,1 84	87,0%	72,8%
Espace et géométrie	76,1 0	84,6%	70,6%
Grandeurs et mesures	74,8 18	80,9%	88,0%
Exploitation des données numériques	68,7	82,6%	84,3%
Calcul	28,1 28	88,6%	78,4%
Connaissance des nombres	20,0 22	80,8%	78,3%